

Avant-propos

Ce numéro de *Studia Romanica Posnaniensia* est essentiellement consacré aux études comparatives. La nécessité des recherches de ce type s'impose aujourd'hui malgré une longue tradition de la linguistique comparée et ses acquis concernant l'évolution, la typologie des langues, les universaux linguistiques, la confirmation de certaines hypothèses conceptuelles, etc. A l'heure actuelle, cette discipline se développe avec une grande vitesse pour des raisons telles que les besoins très concrets liés à la traduction des documents ou les défis politiques et commerciaux au niveau mondial (seulement à la Commission Européenne la loi impose la traduction de plusieurs millions de pages de texte par année). Un autre facteur important qui contribue à la mise en valeur des études comparatives est le progrès technologique, surtout dans le domaine de la communication interculturelle. Dans ces nouvelles conditions, on tâche de fournir aux utilisateurs des langues des outils spécialisés qui visent l'amélioration et l'accélération du processus de traduction ou, tout simplement, une meilleure compréhension. Mais il n'y aura ni de bonnes traductions, ni de communication efficace sans le travail fondamental, c.-à-d. sans la description détaillée des systèmes comparés, sans le savoir sur la diversité des langues, de même que sans les ressources linguistiques convenables (corpus électroniques représentatifs, banques de données lexicales, dictionnaires, grammaires, outils de traitement automatique pour chaque langue, etc.). On trouvera dans ce volume un ensemble de contributions reflétant la perspective mentionnée.

Le premier texte, présenté par P. Borowczyk, est consacré à l'analyse comparative centrée sur les différentes façons de traduire des noms propres et plus particulièrement encore des toponymes et des anthroponymes. Travaillant sur le corpus défini constitué du même type d'émissions (le journal télévisé diffusé chaque soir sur la chaîne de télévision franco-allemande Arte), l'auteure décrit les principales techniques de traduction appliquées par les traducteurs audiovisuels et vise à déterminer à la fois la nature et le type du contenu sémantique destiné aux récepteurs étrangers. En particulier sont analysés les cas où les traducteurs préservent un terme original (français ou allemand) et décident d'ajouter des explications.

J. Cholewa étudie la polysémie devenant un obstacle dans les travaux liés à la traduction automatique. Conformément aux approches syntactico-sémantiques pratiquées en linguistique (M. Gross, 1975 ; G. Gross, 2012, 2015 ; Banyś, 2002 ; Desclés, 2003, 2005) l’auteure admet que « c’est dans la phrase que l’on découvre de quel emploi d’un mot polysémique il s’agit, l’emploi étant un prédicat défini par ses arguments... ». Suivant cette voie, elle étudie le verbe *boire*, de même que ses équivalents polonais.

La contribution de Grezka, M. Niziołek et D. Buscaldi illustre l’intérêt au développement des technologies linguistiques. Les auteurs décrivent quelques procédés linguistiques français / polonais de l’ironie et exposent les différents problèmes liés à son extraction. Leur travail s’inscrit dans le cadre d’un vaste projet (*Campus France, Polonium*, 2018-2019) qui permet d’avancer dans le domaine du traitement automatique des langues comme le français et le polonais. Dans l’article sont analysés des tweets français et polonais qui ont pour sujet les transports en commun.

L’étude de A. Hajok est consacrée aux propriétés sémantiques des structures polyprédicatives comparatives à dominante extensive et/ou intensive. L’intérêt particulier est porté au phénomène de l’intensification à travers les « fausses comparatives ». L’objet d’analyse permet à l’auteure de préciser la nature du concept de « comparaison » ainsi que de décrire la comparaison comme hyperprédicat. L’analyse sémantico-syntaxique sert de test pour saisir les ressemblances et les différences entre les structures comparatives à dominante extensive et intensive en français et en polonais.

A. Kaliska étudie les constructions argumentales de prédicats *N Prép N*. Puisque l’objectif de son article est d’analyser des emplois réciproques et non réciproques, elle s’intéresse aux prédicats tels que *face à face*, *nez à nez*, *côte à côte*, etc. L’auteure démontre que certaines constructions s’emploient dans des constructions qui ne vérifient pas les règles que l’on utilise d’habitude pour identifier les relations symétriques et que ce déséquilibre a pour origine une disconvenance sémantique entre les arguments *x* et *y*. Le but de son article est de vérifier si, en cas de disconvenance sémantique, on a affaire à des significations différentes. L’auteure choisit le français comme langue de référence, mais elle s’appuie aussi sur le polonais et sur l’italien.

D. Lajus propose une étude sur les sigles en français et en polonais, en se concentrant sur le statut sémantique de ce type d’unités. Son but est d’observer si et dans quelle mesure la différence entre les sigles propres et les sigles communs a de l’impact sur les procédés de traduction appliqués. Après avoir analysé un certain nombre d’exemples de traduction de sigles dans la presse, l’auteure tire la conclusion générale que l’opposition ‘sigles propres / sigles communs’ reste en corrélation avec l’opposition ‘réfèrent spécifique / réfèrent largement partagé’.

L’article de F. Marsac, W. Ucherek et M. Dańko a comme thème les structures infinitives (*Infinitives de Compte rendu de Perception* selon la terminologie

de F. Marsac (2006)) régies, en français, par un verbe de perception comme *voir*, *regarder*, *entendre*, *écouter* ou *sentir*. Les auteurs s'intéressent à la traduction de ces constructions en polonais et constatent que « le polonais ne compte pas moins de huit traductions différentes effectives [...] dont la plus fréquente s'avère la structure *jak P* ». L'article a été réalisé dans le cadre du *Programme bilatéral Polonium*, 2019 n° PPN/BIL/2018/1/00181.

Les éléments lexicaux *rougir* / *devenir rouge* se trouvent à leur tour au centre des réflexions de T. Muryn qui étudie la communication non-verbale en tant que facteur important dans l'interprétation des comportements langagiers. L'auteure présente les premiers résultats de l'analyse du motif « langage du corps » sur l'exemple « rougir-émotion » dans le roman policier et dans le roman sentimental. Ces résultats ont été obtenus lors des travaux effectués par le groupe *DiSem* (sémantique, discours, inférence) à l'Université Pédagogique de Cracovie.

L'étude de M. Niziołek s'inscrit également dans les travaux du groupe *DiSem*. Elle porte sur la construction *pronom indéfini on + V* et ses équivalents polonais dans les textes fantastiques français du XIX^e s. et leurs traductions polonaises. L'auteure part du principe que chaque type de discours se caractérise par l'organisation de structures sémantiques complexes qui y dominent (p.ex. par le choix de prédicats et d'arguments) et cherche à convaincre que les structures se reconnaissent à travers leurs réalisations lexico-syntaxiques propres à un discours donné.

J. Radimský présente une contribution ayant pour objet d'examiner les motifs de l'émergence des composés français de subordination relevant du patron N-N tels que *exposition photos*, *abonnement internet*, *timbre-poste* ou *sauce-tomate*. Par son étude à la fois empirique et théorique il cherche à dévoiler les étapes diachroniques ainsi que les motifs de ce processus. En ce qui concerne le volet empirique, les données diachroniques qui rendent compte des étapes de l'apparition des composés N-N à partir du début du 19^e siècle sont extraites du corpus Frantext. Quant au volet théorique, l'auteur propose l'hypothèse selon laquelle l'émergence des composés N-N de subordination a été déclenchée par une hausse de la productivité des composés N-N attributifs, pour lesquels il n'y a pas de patron concurrentiel en français.

Le volume se termine par la section « varia » avec un article de A. Manceau consacré à la communication dans les organisations multinationales (entreprises, corporations...). A l'exemple des documents authentiques non confidentiels tels que courriels, conversations orales, conversations écrites instantanées réalisées lors des réunions et des vidéoconférences dans deux entreprises multinationales (une société de services en ingénierie informatique et une société de commerce) l'auteure porte une attention particulière à trois phénomènes caractéristiques : l'utilisation massive des anglicismes, le tutoiement et l'impératif.